Quarante-deuxième année, N° 278. Le numéro : 10 centimes Vendredi 30 novembre 1945.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.66
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	16.—	9.—	5.—
Avec Bulletin officiel	21.—	11.—	6.—

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	9 cts	le mm.	
Suisse	11	»	»
Etranger	14	»	»
Réclames : Canton	20	»	»
» Suisse	25	»	»
Mortuaires	16	»	»

L'„humanitairerie"

Jamais on n'a fait plus brutalement la lutte des classes sociales que depuis que l'on a l'air, mais l'air seulement, de les supprimer.

Et la somnolence dans laquelle nous sommes peu à peu tombés nous empêche de prévoir l'avenir qui nous guette et fera peut-être prochainement de nous tous des Caïn et des Abel.

Des gens qu'on ne peut appeler ni « messieurs » ni citoyens puisqu'ils font table rase de toutes les formules sociales s'époumonnent à crier : «A bas le capital ! » qu'ils voudraient précipiter dans un gouffre sans fond ou l'ensevelir dans le fumier.

Vit-on jamais en Suisse, nous vous le demandons, spectacle de misère intellectuelle et morale, d'incohérence et d'hypocrisie plus honteux et plus affligeant ?

N'importe, comme a dit Victor Hugo :

... Ces choses-là sont rudes
Il faut, pour les comprendre, avoir fait ses études.

Qu'entend-on par capital ? Où commence-t-il et où finit-il ?

Une modeste propriété, une terre qu'il faut travailler pour qu'elle rapporte à peine le pain du jour, est-ce du capital ?

Des rentes obtenues à force de privations et d'économies, alors que d'autres salariés couraient les cinémas, les dancings, se payaient voyages et vacances, est-ce encore du capital sur lequel devrait s'abattre le couteau de l'égalité ?

Est-ce toujours du capital, de l'infâme capital, ce pauvre argent qui, dans une industrie ou un commerce, fait vivre des centaines d'ouvriers ?

Voilà les interrogations qui s'élèvent toutes puissantes de la nature, de l'instinct, de la nécessité et du bon sens.

Le travail doit être mis à la place d'honneur d'où l'on n'aurait jamais dû le faire descendre en vertu même de ce commandement divin : «Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ».

Mais s'ensuit-il, pour autant, qu'il faille traîner sur la claie et aux gémonies les ressources qui créent le travail, instituant par là une nouvelle lutte de classes qui en sort déjà ?

Pour certains individus, le patron est une mine d'or.

Quand y'en a pus, y'en a encore !

Or, il nous serait facile de prouver que des patrons, réputés riches, ont autant de dettes que d'avoirs, qu'ils vivent plus de crédit, de courage, de labeur et d'espoirs que de bénéfices.

Mais rien n'y fait.

Une industrie essentiellement politique engage toute une masse de gens à « gueuler » : « Mort aux patrons ! »

Nous voudrions bien voir ces mêmes citoyens à la tête d'une usine, en face des échéances d'un entrepreneur, d'un commerçant, de la « paie » des ouvriers et des employés tous les vendredis ou tous les mois.

Ils y feraient autre mine que derrière leurs encriers et sur les planches où ils pérorent contre les capitalistes sans entrailles.

Tous les patrons, tous les travailleurs aspirent à une modeste aisance et à la propriété que l'on se flatte hautement de dépouiller, que l'on dépouille déjà par des impôts excessifs, qu'ils s'appellent fédéraux, cantonaux, communaux, caisses de compensation, quêtes officielles ou non.

D'où est partie l'entente professionnelle entre patrons et ouvriers, qui rappelle celle du Moyen Age contre laquelle on a tant clabaudé, si ce n'est de ce principe du mieux-être dans la vie pour toutes les catégories de citoyens ?

Les luttes de classes nous précipitaient tout uniment dans la guerre civile.

Aux grèves de l'ouvrier auraient succédé des *lock-out* du patron qui ne sont pas autre chose que des grèves du capital qui travaille et produit.

Voit-on une réaction de ce genre ?

De cette réaction, personne ne sortirait maître ni le patron ni l'ouvrier.

Il y aurait une épouvantable crise, des luttes civiles, et comme il faut qu'un peuple vive, il serait à craindre que tout ne se terminât dans le sang.

Nous y serions conduits précisément par la lutte des classes ; nous serions tous emportés dans la même tourmente, et nous irions nous réconcilier nous ne savons où... trop tard.

Ce serait le fameux « Grand Soir » auquel les communistes aspirent.

La valeur sociale se trouve dans le travail, dans le capital, dans l'intelligence du patron et de l'ouvrier.

Voilà ce qu'enseignent le bon sens et les intérêts solidaires d'un peuple souverain, comme l'est le peuple suisse.

Tout le reste n'est qu'« *humanitairerie* », disait Alfred de Musset, qui sape et ruine, une à une, toutes les assises de la civilisation et de la Patrie.

Ch. Saint-Maurice.

Nous sommes à la loi du moindre effort

L'éducation moderne a une tendance marquée vers l'enseignement de la loi du moindre effort. Trop de parents n'inculquent pas à leurs enfants le goût de l'effort et de la discipline et en font des « moules » au lieu d'en faire des « hommes ».

Dès son jeune âge, on craint d'exiger de ce cher enfant le moindre dérangement, le moindre travail, on a peur qu'il se fatigue trop, qu'il devienne malade. Quelquefois, on demandera même au maître d'école de l'excuser parce qu'il a eu la migraine ou un mal de dents, alors qu'en réalité, l'enfant n'a pas pris la peine d'étudier sa leçon.

Jamais on n'aurait le courage de faire lever cet enfant une demi-heure plus tôt que d'habitude pour aller à la messe, par exemple.

A table, si tel mets ne plait pas à ce petit, on le dispense d'y toucher et on lui promet autre chose.

Ne jamais lui faire de peine, lui éviter tout effort physique et moral, ériger son caprice en règle, voilà la déplorable éducation qui fera l'avenir de cet enfant malheureux, contrairement à ce que pensent ses parents.

Les parents ne prépareraient pas mieux l'avenir de leurs enfants en tombant dans l'excès contraire, c'est-à-dire en imposant leur volonté propre, en exigeant de trop grands efforts, en commandant des travaux au-dessus des forces des enfants.

Elever un enfant, c'est le préparer à la vie postscolaire. Quelle que soit la situation que cet enfant embrassera, il devra recourir à l'effort. Or, l'effort ne se conquiert pas par la mollesse.

Un jeune homme sans caractère, sans énergie, sans ténacité s'abandonnera à ses premières passions, à ses impulsions, ne persévérera pas dans son métier, ne deviendra jamais un « homme » dans le plein sens du mot.

Pour être viril, pour être un homme, il faut de la vigueur, de l'énergie, du cran !

Les grands hommes, les héros, les savants, les bienfaiteurs de l'humanité sont ceux qui ont connu la vie dure dans leur enfance et dans leur jeunesse. Ah ! il ne ment pas, le proverbe qui dit : « Le bon temps fait le méchant garçon ! »

Soyons donc fermes dans la formation et l'éducation de nos enfants. Ne pratiquons pas la méthode du « laisser faire », même si nous devons essuyer, momentanément, certains ennuis. Plus tard, nos enfants nous seront reconnaissants de les avoir formés à l'école de l'effort, car ils pourront se flatter d'avoir été bien élevés.

M. B.

FAVEUR

A tout nouvel abonné pour l'année entière 1946, le „Nouvelliste" sera envoyé gratuitement dès ce jour au 31 décembre prochain.

De jour en jour

La crise italienne au point mort - Le parti populaire-catholique au pouvoir en Autriche - Au procès de Nuremberg M. Churchill attaque les travaillistes

— En *Italie,* toutes les combinaisons échafaudées pour trouver un successeur à M. Parri à la tête du gouvernement, s'écroulent les unes sur les autres. Et l'on prévoit que les consultations pour résoudre cette crise ministérielle dureront encore bien des jours.

Après M. Orlando, dont les communistes et le parti d'action ne voulaient pas, MM. de Gasperi, Bonomi et Sforza ont à leur tour échoué avant d'avoir été officiellement chargés de tenter leurs chances : les deux premiers parce que les gauches n'en veulent pas, le troisième parce que les libéraux lui sont hostiles.

C'est le point mort.

Et l'on envisage, devant l'impossibilité de réunir l'unanimité, d'en revenir à la règle de la majorité : les trois partis de gauche faisant bloc contre toute candidature libérale, démo-chrétienne ou démo-travailliste, tandis que les libéraux sont seuls à se montrer intransigeants contre la candidature de gauche, il apparaît qu'une solution pourrait être esquissée en laissant la minorité libérale dans l'opposition. Alors, on reparlerait du comte Sforza, mais davantage encore de M. Parri, dont le retour au pouvoir est déjà annoncé dans les journaux de gauche, les libéraux qui l'ont renversé étant évincés...

La candidature Orlando n'est pas non plus considérée comme définitivement écartée, car il est considéré dans les milieux alliés comme le plus apte à préparer équitablement les élections pour la Constituante.

— En *Autriche,* le gouvernement socialiste de M. Renner s'est démis de ses fonctions mercredi. Les ministres, toutefois, « expédieront les affaires courantes » jusqu'au 18 décembre, date de la réunion du nouveau Parlement. D'ores et déjà, le Conseil politique a chargé le parti populaire-catholique de constituer entre-temps le nouveau Cabinet. Celui-ci sera probablement présidé par M. Léopold Figl, ingénieur-agronome, chef du parti populaire. Il a passé ces six dernières années dans les camps de concentration de Dachau et de Mauthausen.

M. Karl Gruber prendra vraisemblablement le portefeuille des Affaires étrangères.

M. Figl est favorable à un gouvernement de coalition des trois partis, mais il rencontre une certaine opposition dans certains milieux de son parti à l'entrée des communistes au Ministère, surtout après leur échec électoral...

Quoi qu'il en soit, et comme l'écrit M. Pierre-François Thomas dans le « Courrier de Genève », c'est un lourd honneur qui échoit à nos amis catholiques d'Autriche. Comme en France, la population a fait confiance à un programme qui se recommandait d'une inspiration chrétienne. Plus que jamais, c'est l'heure de ne pas laisser ce programme se discréditer en cours d'exécution par l'intervention d'un pragmatisme politique, c'est l'heure de ne pas décevoir, de ne pas perdre, une seconde fois, les masses que tant d'épreuves finissent par ramener au message de justice et d'amour. Français, Autrichiens, Italiens, Hongrois, Suisses ou tous autres encore, nous devons avoir garde de ne pas trahir notre mission, même par légèreté...

A cette condition, l'anticléricalisme d'un Tito restera une exception vaine et impuissante parmi le grandiose et émouvant réveil des âmes...

— C'est de l'Autriche qu'on s'est occupé mercredi au procès de *Nuremberg.* L'historique de l'annexion du pays par les nazis a pris presque toute la séance — avec l'attaque contre la Tchécoslovaquie. Les représentants du ministère public, se basant sur de nombreux ordres secrets, rapports, procès-verbaux, etc., saisis, ont mis en lumière l'établissement et l'exécution du plan.

En 1938, Hitler frappa le coup décisif contre l'indépendance autrichienne. Il était convaincu que la Grande-Bretagne et la France ne pourraient pas intervenir et que l'Italie était condamnée à l'inaction. Ainsi, les mesures prises par lui pour mettre fin à la souveraineté d'un Etat étaient arrivées à leur point culminant...

— A Londres, au cours d'une séance du Comité central du Parti conservateur, M. *Churchill* a annoncé l'ouverture d'une campagne contre les travaillistes, avec le mot d'ordre : « Le peuple contre les travaillistes ». Il a demandé que le parti conservateur devienne le parti vraiment représentatif du peuple, le parti qui défend les intérêts du peuple contre les intérêts doctrinaux et dogmatiques.

M. Churchill a terminé son allocution en invitant le parti conservateur à renouveler ses forces pour donner aux jeunes gens actifs la possibilité d'entrer dans la vie politique. « Si nous faisons tout notre devoir, nous pouvons préserver notre pays de tomber à la remorque du socialisme ».

La confiance et le dynamisme du vieux lutteur et glorieux adversaire du Führer sont à tout le moins admirables et... exemplaires...

— L'U. R. S. S. a décidé d'envoyer un ministre à Athènes. C'est bon signe. Ce geste pourrait contribuer à l'apaisement en *Grèce,* en mettant les Soviets dans le camp de la Grande-Bretagne, patronne des Hellènes.

Mais elle fait en même temps la sourde oreille aux notes anglo-américaines lui proposant d'évacuer le nord de l'*Iran.* Ainsi, lorsqu'un conflit se règle, un autre surgit. Mais jamais aucun d'eux n'est assez grave pour créer l'irréparable...

Nouvelles étrangères

Le Vatican et la crise italienne

Le Saint-Siège, déclare une note de l'« Osservatore Romano », se tient à l'écart de la crise ministérielle italienne.

A propos du rapatriement de Don Sturzo, ancien chef du parti populaire catholique de 1919 à 1922, on déclare dans les milieux du Vatican que les autorités ecclésiastiques ne s'opposent pas au retour dans la partie du prêtre sicilien. On fait toutefois remarquer que suivant le concordat signé entre l'Italie et le Saint-Siège en 1929, les curés doivent éviter de prendre des fonctions publiques politiques de premier plan et de se mettre à la tête de partis politiques.

Hess est déclaré conscient au procès de Nuremberg

Il résulte du rapport établi par le psychiâtre anglais, Dr Reece, qui a observé Hess lors de son arrivée en Angleterre, qu'il n'a manifesté aucun trouble cérébral après la chute de son appareil. Dès son arrestation et son emprisonnement, il a manifesté des idées de persécution. Il craignait d'être empoisonné et tué. Cette manie de la persécution s'est poursuivie jusqu'à l'arrivée de la nouvelle de la catastrophe qui a atteint l'armée allemande devant Stalingrad. D'après le Dr Reece, les faiblesses de mémoire alternaient avec la manie de la persécution, mais n'étaient jamais simultanées.

Hess a également tenté deux fois de se suicider. Au cours de la seconde tentative, il s'était fait une blessure dans la région du cœur.

Au point de vue psychologique, Hess est clairement conscient. Il sait qu'il est emprisonné à Nuremberg sous l'inculpation d'être un criminel de guerre. Il a lu les accusations portées contre lui et, d'après ses propres déclarations, il en a parfaitement conscience. Il a répondu avec rapidité et précision aux questions qui lui étaient posées. L'examen mental a montré que son intelligence est normale et, dans certains cas, dépasse même la moyenne. Il n'y a chez lui aucune fantaisie.

Avant son départ en avion pour l'Angleterre, Hess n'avait aucune maladie mentale. Il n'en a point non plus actuellement.

Le rapport est contresigné par trois professeurs russes.

Interrogé au sujet de cette expertise, le défenseur de Hess, Me Guther von Rohrschedit, a déclaré : « La cause pour laquelle Hess ne suit pas attentivement les débats, c'est qu'il est convaincu que tous les chefs du parti national-socialiste seront condamnés à mort. Il en a pris son parti et préfère passer le temps en lisant. Hess a d'abord lu un roman d'Edgar Wallace, puis « Jeunesse », d'Ernest Claes, puis un livre de Rodolphe Peche sur Gœthe ».

On croit que le Tribunal acceptera la proposition de soumettre Hess à un traitement qui pourrait durer de deux à quatre semaines. Par conséquent, Hess ne reviendra sur le banc des accusés que lorsqu'il aura recouvrés ses facultés mentales.

Condamné à mort en six minutes

La scène se passe devant un tribunal de Londres.

— Plaidez-vous coupable ou non coupable ?

— Je plaide coupable sur tous les points, répondit John Amery junior dès l'ouverture de l'audience.

Le juge demanda alors à l'accusé s'il comprenait parfaitement la portée de sa déclaration. L'avocat répondit qu'il avait déjà averti son client, et que celui-ci agissait en connaissance de cause.

— Avez-vous quelque chose à dire pour que la Cour ne vous condamne pas à mort, conformément à la loi ? demanda le greffier.

— Non, répondit fermement l'accusé, debout, au garde-à-vous.

Le juge réitéra la même question et obtint la même réponse.

Il ne restait plus au magistrat qu'à coiffer la toque noire fatidique et à prononcer son jugement, six minutes après l'ouverture de l'audience, tandis que l'accusé écoutait sans émotion apparente.

C'est un tribunal ordinaire et non une juridiction spéciale qui décida la mort de John Amery junior.

Les prisons de New York sont pleines de criminels

M. Dewin J. Lukas, président de la Société américaine contre le crime, a annoncé qu'une vague de délits dévaste actuellement New-York. Les arrestations ont été si nombreuses qu'il n'y a plus de place dans les prisons. Les opérations des gangsters ont provoqué la mort de 69 personnes en 77 jours. Au cours du dernier incident un policier a tué un bandit armé et en a blessé un autre. Ces bandits avaient tenu en respect les propriétaires et les clients de deux bars pour les dévaliser. La criminalité est si considérable à New-York et dans l'Etat de New-York chez les jeunes gens qu'on ne trouve plus le moyen de les placer dans des maisons de relèvement. Le « New-York World Telegramm » écrit que le nombre des jeunes délinquants comparaissant devant les tribunaux est si grand qu'il constitue un véritable danger pour la société.

Huit bandits assassinent un religieux

Un religieux du couvent de Trisulti, dans la région de Frosinone, Italie, a été assassiné. Ce sont huit bandits masqués, qui s'étaient introduits de nuit dans ce couvent et avaient sommé le supérieur de leur remettre tous les avoirs de la communauté, qui ont commis le meurtre.

Trop peu de taxis, trop de voitures militaires

Le nombre des taxis va encore être augmenté d'ici quelques semaines, à Paris. Il sera porté à 4000. Ce chiffre pourrait être doublé si la quantité d'essence mise à la disposition de la ville de Paris était plus considérable. Au cours du débat qui s'est engagé à ce sujet au Conseil municipal de Paris, un conseiller a fait remarquer que l'essence ne manquerait pas si le nombre des voitures militaires qui roulent encore, était réduit de 30,000 à un niveau plus raisonnable.

Vos cadeaux de fête

La maison du tricot

Rue de Bourg 26, Lausanne

Fiancés !

voyez nos prix et comparez

CHAMBRES A COUCHER

Fr. 890.— 990.— 1150.— 1350.— 1580.— 1670.— 1850.— etc.

SALLES A MANGER

Fr. 750.— 890.— 970.— 1200.— 1350.— 1500.— 1650.— etc.

SALONS-STUDIOS

Fr. 530.— 690.— 750.— 950.— 1200.— 1350.— etc.

Maison de confiance

Meubles garantis 10 ans. Livraisons franco

MEUBLES HEIDER S.A. MAITRE ÉBÉNISTE

MAISON FONDÉE EN 1860

85 ANS D'EXPÉRIENCE

100% SUISSE

BEL-AIR MÉTROPOLE LAUSANNE

ne pas confondre le magasin

Nouvelles suisses

Genève verra-t-elle la future S. d. N. ?

United Press apprend de source compétente qu'il n'est pas exclu que la commission préparatoire des Nations unies décide de proposer Genève comme siège de l'Organisation mondiale des Nations unies. Si, toutefois, une autre ville était choisie, Genève pourrait devenir une filiale européenne de l'Organisation. Plusieurs délégations ont décidé d'intervenir pour que les anciens édifices de la Société des Nations continuent d'être utilisés, premièrement pour des conférences au cours desquelles seront surtout examinés les problèmes européens et dans le cas où il serait question de nouveau d'une Fédération européenne ou d'un système régional ; deuxièmement, comme siège de certains bureaux des Nations unies, et troisièmement pour des réunions du Conseil de la sécurité qui, selon les statuts de l'Organisation, a le droit de se réunir où il le juge nécessaire.

Le ministre de Suisse à Londres explique la situation de la Suisse au cours de la guerre

M. Paul Ruegger, ministre de Suisse en Grande-Bretagne, a prononcé mercredi un discours au Rotary Club, dans lequel il a dit que le peuple suisse et son armée ont montré, après l'écroulement de la France, l'inébranlable volonté de se défendre si cela était nécessaire. Une forteresse centrale gigantesque a été aménagée pour abriter 600,000 hommes de troupes et un nombre presque égal de civils.

Parlant du problème du ravitaillement, pendant la guerre, M. Ruegger a noté que la Suisse avait pu se procurer les produits nécessaires grâce à l'organisation de son économie de guerre, mais elle a été toutefois contrainte de créer sa propre marine marchande. Il a fallu engager une lutte diplomatique pour recevoir au milieu des difficultés les marchandises utiles. Les écoliers, étudiants et la population citadine ont été placés dans le service du travail pour aider l'agriculture suisse à remplir brillamment sa mission.

Morte carbonisée

Mme Emilia Placentini, 77 ans, Italienne, a été retrouvée, mercredi matin, à son domicile, à Genève, morte, à demi carbonisée, gisant sur le plancher à côté de son lit. Au moment où l'on pénétrait dans sa chambre, la literie et le matelas achevaient de se consumer. Il ressort de l'enquête que la malheureuse, sans doute prise de malaise dans la nuit, se leva et s'apprêtait à allumer une bougie lorsqu'elle tomba évanouie ou frappée d'une attaque. L'allumette communiqua le feu au lit et au corps de la victime.

Une voleuse volée à son tour

Le tribunal de Zurich a condamné à une année de prison avec sursis, une négociante de 51 ans, tenancière d'un magasin de café et qui se chargeait d'expédier des colis de dons en Allemagne. Les colis ne partaient pas et c'est ainsi que des centaines de personnes ont été lésées. Les indélicatesses se montent à 2800 francs. Cette personne a été elle-même victime d'un escroc qui, en plus de 21,000 fr., lui a soutiré 15,000 autres francs pour exploiter une prétendue mine de plomb dans le Tessin.

Poignée de petits faits

✶ Les Baltes devant être rapatriés de Suède approchent de l'épuisement total, à la suite de la grève de la faim. Hier, trois sur 167 pouvaient encore marcher. Ils paraissent décidés à se laisser mourir. Un Balte est même parvenu à se suicider, malgré les précautions prises par les gardes.

✶ Le président du syndicat des ouvriers horlogers des Etats-Unis, M. Generazzo, a protesté auprès du Département d'Etat contre l'importation excessive de montres suisses. Le Département d'Etat a promis de faire une enquête. M. Generazzo a dit qu'en octobre les Etats-Unis avaient importé plus de montres suisses qu'il n'en est fabriqué en Amérique. Le syndicat des ouvriers horlogers compte 8000 membres.

✶ De Genève, on annonce la mort à l'âge de 78 ans, de M. Alfred Boissier, assyriologue, correspondant étranger de l'Académie française des Inscriptions et Belles-lettres, collaborateur de plusieurs importantes revues d'archéologie et auteur de nombreuses publications sur la civilisation assyro-babylonienne. M. Boissier avait été maire de la commune de Pregny.

✶ L'écrin d'argent, cadeau de 32 généraux japonais à Hitler, a été retrouvé à Stockholm, par la police.

✶ Le commandant du camp d'Engerau, Autriche, Edmund Krasky, vient d'être arrêté. Ce camp où étaient internés de nombreux Israélites hongrois, a été le théâtre de massacres sauvages.

✶ Joseph Keenan, procureur général américain dans le procès des criminels de guerre japonais, qui partira samedi pour Tokio, a déclaré à la radio, mercredi soir, que la décision d'inscrire ou non l'empereur Hirohito sur la liste des criminels de guerre sera prise à son arrivée au Japon.

✶ Plus de deux cents personnes ont été tuées en France et de nombreuses autres blessées en voulant ouvrir des caisses de munitions et explosifs laissées par les troupes américaines au bord des route et dans des dépôts. Ces accidents se sont produits en dépit des avertissements ordonnant de ne pas y toucher.

Dans la Région

Au Pays d'Enhaut des braconniers assomment un garde-chasse

Le 21 novembre, le garde-chasse E. W. de Bellegarde, avait entendu des coups de feu tirés par des braconniers dans des parages de Brenlaire. Comme il devait s'agir de braconniers vaudois, le garde-chasse se rendit au chalet de Floris, sis sur le territoire de la commune de Rougemont, afin d'attendre là le passage éventuel des braconniers. En pénétrant dans ce chalet (il disposait de la clef), il constata la présence d'un sac de montagne, d'un étui pour lunette de tir, d'un réveil. Ces objets devant sans nul doute appartenir aux braconniers, le garde ne quitta plus les lieux. Bien lui en prit car vers 18 heures, à la nuit tombante, deux hommes se présentèrent au chalet pour retirer ces objets. Lorsque le garde voulut les identifier, ils se précipitèrent sur lui, le terrassèrent et le rouèrent de coups de poing à la figure. Constatant à un moment donné que le garde ne réagissait plus, ils s'enfuirent en direction de Rougemont, en emportant ce qui avait été déposé par eux dans le chalet.

Le garde-chasse dut passer la nuit dans le chalet de Floris. Après avoir reçu les soins d'un médecin, il a déposé une plainte pénale auprès de M. le juge informateur du Pays-d'Enhaut. L'enquête instruite par ce magistrat, avec le concours d'inspecteurs de la Sûreté vaudoise et fribourgeoise, a permis d'identifier les deux auteurs de cette sauvage agression. Il s'agit de deux citoyens de Rougemont. L'un d'eux est un braconnier notoire. Les deux agresseurs devront répondre de leurs actes devant le tribunal. Ils ont d'autre part été dénoncés à la préfecture de Bulle.

Nouvelles locales

L'activité déployée en faveur des agriculteurs montagnards

Le deuxième rapport annuel du Groupement suisse des paysans de montagne mentionne que 21 organisations sont affiliées à ce dernier. Le groupement en question bénéficie également de l'appui financier des cantons montagnards, qui ont versé, durant l'exercice envisagé, des subsides d'un montant de 22,349 francs (ce qui correspond à 3 centimes par habitant pour une population montagnarde de 745,450 âmes). Jusqu'à ce jour, la Confédération a alloué des subventions d'un montant de 10,000 fr. à l'Office central pour la sauvegarde des intérêts des montagnards. Il convient d'observer que, ainsi qu'il doit fréquemment le déclarer à des montagnards, le Groupement n'octroie pas de subsides. Sa **principale tâche** consiste à examiner et à **étudier le problème que pose l'agriculture** des montagnes, à dispenser des conseils et des renseignements, à coordonner tous les efforts accomplis en faveur de la population montagnarde, etc.

Le rapport annuel élaboré par le gérant, M. Walther **Ryser,** ing.-agr., à Brougg, montre avec quel sérieux les organes du Groupement s'acquittent de leur tâche. Une attention particulière a été vouée aux **mesures propres à encourager la formation professionnelle des agriculteurs montagnards ;** il est, en effet, indispensable de faire œuvre utile dans ce domaine. De son côté, l'enseignement dispensé par l'école publique se heurte à des difficultés d'ordre divers dans les régions de montagne. Les demandes formulées à cet égard par le Groupement tendent à ce que les subventions allouées par la Confédération en faveur de l'école primaire soient réparties d'après le nombre des enfants astreints à fréquenter l'école, et non pas d'après le chiffre de la population. Le problème que pose l'enseignement postscolaire fait l'objet d'une grande attention ; à cet égard, également, l'activité déployée par le Groupement s'est révélée fructueuse en différents endroits.

Au nombre des travaux spéciaux inscrits au programme, figure l'étude des moyens propres à assurer l'**obtention de prix aussi stables que possible pour les animaux d'élevage et de rente, ainsi qu'à** en garantir un écoulement aisé, car la situation régnant sur le marché du bétail joue un rôle d'une importance déterminante pour les agriculteurs montagnards. D'après les calculs des frais de production, dont il est fait mention dans le rapport, on constate que ces derniers ne pourraient être couverts que s'il était payé, en automne 1944, en moyenne, 300 fr. par 100 kg. de poids vif pour les bêtes de rente de qualité ordinaire ou 320 fr. à 350 fr. pour des animaux inscrits au registre généalogique. Des mesures appropriées devraient permettre d'assurer une vente rémunératrice du bétail en tant que les prix obtenus sur le marché libre du bétail de rente ne font pas face aux frais de production ; en d'autres termes, il convient de remédier au déséquilibre existant entre l'offre et la demande, d'encourager sans cesse l'exportation du bétail par la Confédération, et d'améliorer sans relâche la qualité des animaux.

Le rapport suggère en outre d'assurer une répartition équitable des charges entre les régions de montagne et le Plateau, autrement dit, de modifier le système des subventions appliqué jusqu'ici par la Confédération, et qui se trouve en opposition avec ce principe. Il en a été tenu compte en automne 1944 pour la première fois, en ce qui a trait aux mesures de soutien des prix décidées pour assurer l'écoulement du bétail de rente.

Nous constatons aussi que le Groupement a eu l'occasion de coopérer aux travaux concernant la **délimitation des régions de montagne.** Le rapport montre que cette opération s'effectue avec tous les soins voulus. En ce qui a trait à la question de la **création de possibilités de travail et de gains accessoires** dans le village montagnard — l'un des plus importants problèmes qui se posent dans le domaine de l'aide aux régions de montagne — on insiste sur le fait que les meilleurs résultats ont été obtenus là où, parallèlement à l'occupation accessoire, on s'est employé à **encourager l'approvisionnement de la ferme par ses propres moyens.**

Le Groupement entretient de bons rapports avec les organisations qui ont également pour but d'améliorer les conditions propres à l'économie alpestre. L'Office central a fréquemment coopéré à l'élaboration de rapports sur les moyens permettant d'encourager l'agriculture des montagnes, ainsi que lors de l'application des mesures prises en faveur des agriculteurs montagnards, et il s'est également attaché à renseigner la communauté au sujet des revendications spéciales de la population des montagnes.

Le but du Groupement suisse des paysans de montagne tend à unir étroitement toutes les organisations économiques des régions de montagne. L'agriculteur montagnard n'entend pas demander l'aumône, mais il aspire à des conditions économiques constituant le fondement d'une existence digne de ce nom.

M. W.

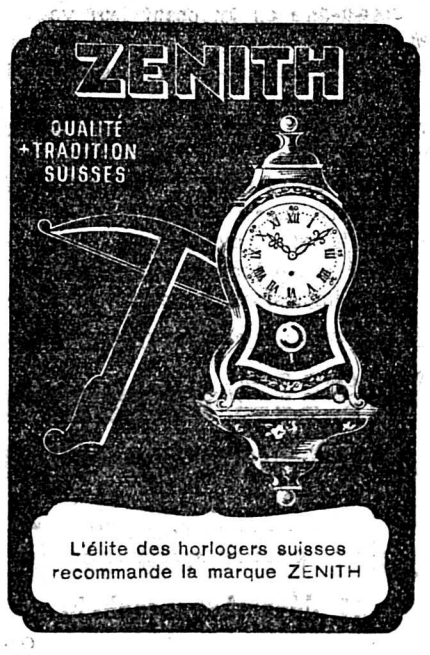

Commission fédérale de gymnastique et de sport

Le conseiller fédéral Kobelt, chef du Département militaire, a nommé une Commission fédérale de gymnastique et de sport formée de représentants des conférences des directeurs militaires et de l'instruction publique, des sociétés de gymnastique et de sport et d'autres personnes qualifiées. Cette commission exerce la surveillance sur l'école fédérale de gymnastique et de sport, la gymnastique scolaire, l'instruction préparatoire et l'activité gymnastique et sportive hors service des sociétés subventionnées par la Confédération. A cet effet, elle peut, d'entente avec le Département militaire fédéral, faire appel à des experts.

La Commission fédérale de gymnastique et de sport fait les propositions concernant l'octroi des subventions fédérales aux sociétés de gymnastique et de sport. En même temps, le Département soumet aux membres de cette commission un projet d'ordonnance sur l'instruction militaire préparatoire.

Une idée pour un cadeau

C'est très bien d'offrir un cadeau à ses amis à l'occasion des fêtes de fin d'année, mais lequel ?

Cette question tourmente l'esprit de nombreuses personnes qui ont souvent plus de sentiment que d'imagination et moins d'argent que de bonne volonté. Pourtant, nous allons leur donner une idée, et peut-être à votre tour, la jugerez-vous séduisante : on peut faire un superbe présent en offrant un billet de la Loterie romande. Un présent qui sans dépasser des moyens financiers modestes risque, au moment du tirage, et le hasard aidant, de se révéler somptueux.

Par ailleurs, en achetant un ou plusieurs billets, on fait à coup sûr un cadeau aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique. Voilà donc un simple et bon moyen, qu'on ait la main plus ou moins heureuse, de dispenser du bonheur à la ronde...

Pensez-y donc !

SAILLON. — Conférence Maurice Zermatten. — Sous les auspices de l'Administration communale, M. Maurice Zermatten, écrivain et poète, donnera une conférence à la Salle de l'Helvétienne le 2 décembre, à 14 heures, sous le titre « Défendons notre village ». Le choix du sujet et la personnalité du conférencier attireront sans doute un nombreux auditoire à Saillon. L'entrée est gratuite.

Radio-Programme

SOTTENS. — *Vendredi 30 novembre.* — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Petit concert matinal. 7 h. 25 Reprise du cours d'anglais du lundi 26 novembre. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le quart d'heure Raymond Scott. 12 h. 30 Les enregistrements Radio-Genève. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Le courrier du skieur. 13 h. 05 Les belles chansons de France. 13 h. 20 Oeuvres italiennes anciennes pour piano. 13 h. 30 Un compositeur genevois Mathieu Vibert.

18 h. Le grillon du foyer. 18 h. 15 Jazz hot. 18 h. 40 Musique contemporaine. 18 h. 50 Toi et moi en voyage. 19 h. Au gré des jours. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 La situation internationale. 19 h. 35 Musique de table. 19 h. 55 Reflets. 20 h. 15 Alt Wien. 20 h. 30 Le poète Raymond Asso au micro. 20 h. 50 Les Jeunes du rythme et de la chanson. 21 h. 30 Une ambassade auprès de Louis XI. 22 h. Achille Christen et son rythme et l'Ensemble Jean Léonardi. 22 h. 20 Informations. 22 h. 30 Seconde audition des Variations sur un thème populaire Zoltan Kódaly.

Mort subite

(Inf. part.) M. Joseph Lehner, demeurant à Sion, s'est subitement affaissé en plein travail. Le défunt avait occupé pendant très longtemps les fonctions d'inspecteur des viandes. Il était âgé de 50 ans. Le corps a été transporté hier à Genève, où auront lieu les obsèques.

Un mur enfoncé

(Inf. part.) A Vouvry, au lieu dit « La Banque », un camion de la maison Conforti de Martigny a enfoncé le mur du garage de M. Planchamp. Les dégâts sont appréciables.

Cours d'instruction pour secrétaires de syndicats de petit bétail

Nous attirons l'attention des secrétaires des syndicats du petit bétail du Valais central qu'une réunion aura lieu samedi 1er décembre, à 8 h. 30 (matin) à l'Hôtel de la Gare, à Sion, pour un cours d'instruction.

Tous ceux, parmi les éleveurs de petit bétail, qui s'intéressent à la question, seront les bienvenus.

Inspectorat suisse du petit bétail.
Gérance romande.

ST-MAURICE. — Loto du Football-Club. — Eh oui ! encore un... Mais ce n'est pas un loto ordinaire ; il remporte chaque année un vif succès, car la marchandise qu'il comporte est toujours de première qualité et suffit pour attirer la foule. Par ailleurs le F.-C. a su et sait toujours s'attirer la sympathie sur les terrains ; pourquoi cette sympathie ne se transporterait-elle pas dimanche au Café du Simplon, tout de suite après sa grande rencontre contre Ambrosiana ?

Chronique sportive

NOTRE BULLETIN HEBDOMADAIRE

FOOTBALL

Le Championnat suisse

Reprise sérieuse cette fois du championnat de *Ligue Nationale I*, qui ne sera plus interrompu jusqu'au 30 décembre. Dimanche, Servette recevra Locarno et ne doit pas avoir grand'peine à conserver sa première place, encore qu'avec ces Tessinois tout peut arriver ! Lausanne ira à Zurich rencontrer Grasshoppers, match nul en perspective. Cantonal aura la visite des Young Fellows, lesquels semblent en baisse de forme, essayons de miser sur les Neuchâtelois. Chaux-de-Fonds sera à Zurich pour jouer contre l'équipe de Minelli, qui gagnera de peu. Young Boys recevra Granges ; Berne se déplacera à Bienne ; derby tessinois Bellinzone-Lugano avec probablement partage des points.

En *Ligue Nationale II :* Etoile-Lucerne ; Bâle-Urania ; Zoug-International ; Schaffhouse-Fribourg ; Derendingen-Helvetia ; Aarau-Nordstern ; Brühl-St-Gall.

En *Première Ligue*, Sierre jouera à Fribourg contre Central, ce qui n'est pas une sinécure ; Sion, Renens, tentera et pourrait réussir, de remporter une deuxième victoire ; autres rencontres : Le Locle-Jonction-Gardy ; Concordia-Montreux ; Racing-Thoune.

En *Deuxième Ligue*, tâches diverses des premiers du classement : Monthey effectuera le déplacement de Chippis, toujours assez difficile ; St-Maurice jouera sur son terrain contre Ambrosiana et ce sera une chaude bataille ; Martigny ira jusqu'à Lutry rencontrer Vignoble ; espérons pour les Octoduriens qu'ils arriveront à gagner. Grône, qui recevra Aigle, est fort capable de remporter une victoire ; souhaitons-la à nos compatriotes.

Le championnat valaisan

Ce premier dimanche du dernier mois de l'année verra encore un programme fort complet pour la compétition cantonale qui — comme l'autre — n'aura jamais été aussi avancée ; et, si le temps magnifique dont nous sommes gratifiés continue, on approchera de la fin au Nouvel-An. Voici le programme :

Série A : Bouveret-Collombey ; Monthey II-Vouvry ; Massongex-Muraz ; St-Léonard-Martigny II ; Sion II-Viège ; Salquenen-Granges.

Série B : St-Gingolph-St-Maurice II ; Collombey II-Vouvry II ; Vernayaz-Dorénaz ; Fully II-Saxon Ia ; Saxon Ib-Ardon Ia ; Chamoson-Vétroz ; Grône II-Ardon Ib ; Sierre IIa-St-Léonard II ; Sierre IIb-Viège II ; Brigue-St German. (A noter que Granges II a retiré son équipe, de même qu'elle l'a fait pour le championnat suisse de IVme Ligue).

Juniors : St-Gingolph-Massongex ; Monthey-Muraz ; Fully-Granges : St-Léonard-Sion ; Chalais-Sierre et Chippis-Viège.

St-Maurice contre Ambrosiana

C'est à Lausanne que devait se disputer cette rencontre ; un arrangement étant intervenu en raison du loto du club agaunois, c'est sur son terrain que nous verrons évoluer la brillante formation italo-lausannoise, laquelle est si excellemment placée au classement qu'elle conserve toutes ses légitimes prétentions au titre. Mais nos hommes ont prouvé que c'est contre les meilleurs qu'ils donnent toute leur mesure, aussi la partie promet-elle de présenter un exceptionnel intérêt ; elle commencera à 13 h. 30 déjà, le loto débutant immédiatement après le match ; et là aussi les sportifs seront nombreux, n'en doutons pas...

Arrestation d'une artiste de cinéma

PARIS, 29 novembre. — L'actrice de cinéma, Dita Parlo, a été arrêtée à Paris, sous l'inculpation d'intelligence avec l'ennemi.

La maladie de Staline se prolonge

NEW-YORK, 29 novembre. (Reuter). — L'Associated Press mande de Moscou que Staline a décidé de prolonger son congé et de se reposer encore pendant « une période assez longue », avant de regagner la capitale. L'agence déclare apprendre de bonne source que Staline se porte bien, mais qu'il y a peu de chance qu'il revienne à Moscou avant le Nouvel-An.

Dernière heure

La crise italienne et les partis politiques

CHIASSO, 29 novembre. — La crise italienne risque d'amener de graves frictions entre les partis modérés en Italie du Nord et de rompre l'entente entre les six partis. C'est ainsi qu'à Turin, les démo-chrétiens ont décidé de sortir du Comité local de libération, les orateurs de leur parti ayant été empêchés de parler dans les meetings politiques de la ville. Des incidents du même genre se sont produits, avec des conséquences similaires, à Bresca et à Vicence. Les démo-chrétiens se voient reprocher d'avoir contribué à la crise en soutenant le point de vue libéral. A Venise, les libéraux ont signé la proclamation du Comité de libération local blâmant l'attitude de leur parti et son rôle dans la situation actuelle. A Rome s'est constitué une « Association libérale républicaine » qui se désolidarise nettement de l'attitude générale du parti dans la présente crise.

Toutes les personnalités consultées par le prince Humbert ont admis dans leurs déclarations à la presse qu'ils ne voient pas encore comment la crise pourrait être résolue. Aucun nom nouveau n'a été prononcé, car on n'en voit aucun qui pourrait réunir tous les suffrages. C'est pourquoi le « Corriere d'Informazione » suggérait l'éventualité d'un Cabinet ne comprenant qu'une partie de la coalition. Cette solution rejetterait les libéraux dans l'opposition.

ROME, 29 novembre. — M. Nicci, ancien ministre des finances dans le Cabinet Parri, a déclaré mercredi : Le pays s'est endetté de cent milliards de lires de plus au cours des six derniers mois. Les dépenses extraordinaires du prochain exercice s'élèveront à 340 milliards de lires, alors que les recettes n'atteindront que 105 milliards.

L'ancien galérien fonde un parti politique

ROME, 29 novembre. — M. Tito Zanibani, qui fit vingt ans de prison pour avoir tenté de tuer Mussolini au début du fascisme, vient de fonder l'Union sociale démocratique italienne et a lancé un appel au pays dans lequel il préconise la collaboration entre tous les Italiens dans l'ordre et la liberté en vue de réaliser une plus grande justice sociale et résoudre les graves problèmes qui se posent devant le pays. La pacification italienne, écrit M. Zanibani, doit être efficace et se faire sur le terrain de l'antifascisme.

Deux condamnations à mort

ANNECY, 29 novembre. — La Cour de justice de la Savoie a condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi, François Roch, 40 ans, cultivateur à Reignier, qui avait été condamné à la dégradation nationale à vie et la confiscation de ses biens.

La Cour a en outre condamné à la même peine Paul Pignard-Berthet, 25 ans, étudiant à Annecy, l'un des fils de l'ex-commandant Pignard-Berthet, qui fut condamné à une peine sévère d'emprisonnement pour avoir apporté à la Milice son aide comme moniteur militaire.

Le feu détruit un atelier de menuiserie

ANNECY, 29 novembre. — Un incendie a détruit un atelier de menuiserie et une maison d'habitation appartenant à M. Léon Dunand, demeurant à Usinens. L'incendie, alimenté par des réserves de bois, prit rapidement de très grandes proportions et en dépit des efforts déployés par les pompiers et les habitants de la commune, tout a été détruit. Les dégâts sont évalués à 150,000 fr. Ils ne sont qu'en partie couverts par une assurance.

On pense que la cause du sinistre est due à une mauvaise installation électrique.

Un vol de 66,000 francs

ANNECY, 29 novembre. — Cultivateur à Contamines-Sarzin, M. Duvernet était allé à la foire de Vulbens, où il avait vendu des bœufs pour la somme de 66,000 fr. Regagnant à pied son domicile, vers 19 heures, il fut attaqué sur la route par un inconnu qui lui vola son portefeuille après l'avoir roué de coups.

M. Duvernet a porté plainte et une enquête est ouverte.

Un raz-de-marée : 13 morts

BOMBAY, 29 novembre. (Reuter). — 13 personnes, dont une famille entière, ont été portées disparues à la suite d'un raz-de-marée, qui a dévasté la station balnéaire de Juhu, à 15 km. de Bombay. Le raz-de-marée a été provoqué, semble-t-il, par un tremblement de terre sous-marin.

En attendant le sucre

BERNE, 29 novembre. — L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation a supprimé l'ordonnance du 15 juillet 1942 sur la livraison et l'acquisition d'édulcorants artificiels.

Les étudiants de Zurich manifestent en faveur d'une aide à l'Allemagne souffrante

ZURICH, 29 novembre. — Quelque six cents étudiants ont organisé à l'Aula de l'Université de Zurich une manifestation en faveur de l'aide à l'Allemagne.

Après avoir entendu des conférences du professeur Wahlen et de M. Muggli, chef de l'Office fédéral du rationnement, l'assemblée a voté une résolution exposant les maux du peuple allemand tant au point de vue physique qu'au point de vue moral et les dangers de toutes sortes qui risquent de l'assaillir cet hiver, notamment du fait de la pénurie des médicaments. L'efficacité des secours dépend de leur rapidité. La résolution affirme qu'il est du devoir de tous d'aider à soulager cette misère nonobstant toutes considérations politiques. Elle conclut en faisant appel à toutes les organisations de secours ainsi qu'à chaque citoyen suisse.

Un secrétaire communal détournait les coupons

BERNE, 29 novembre. (Ag.) — L'ancien secrétaire communal et chef de l'Office de rationnement de Stansstadt, que le tribunal du Nidwald a déjà condamné à une longue peine de prison pour détournement de deniers publics, s'est vu octroyer par la neuvième commission pénale deux mois de prison, 50 francs d'amende et 100 fr. d'indemnité à la Confédération. De 1942 à 1944, cet homme a détourné des coupons de repas et des titres de rationnement pour environ 2100 litres d'essence qu'il revendait.

Quatre autres inculpés qui refilaient les coupons de benzine à des prix surfaits et qui, d'autre part, s'étaient illustrés dans le marché noir des œufs et du beurre, ont été condamnés à des peines privatives de liberté et à des amendes proportionnées.

Un père de six enfants se tue dans un chantier

FRIBOURG, 29 novembre. (Ag.) — M. Jacques Stoll, 48 ans, père de 6 enfants, a fait une chute dans les chantiers d'exploitation des graviers de la Sarine et a été tué sur le coup.

Les ventes de soldes seront de nouveau autorisées

BERNE, 29 novembre. (Ag.) — L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique :

L'ordonnance interdisant les liquidations de marchandises que le Département fédéral de l'Economie publique avait édictée le 4 janvier 1941 pour répondre aux nécessités de l'économie de guerre est abrogée avec effet au 1er janvier 1946. Dès l'année prochaine, les liquidations de marchandises ne seront plus soumises qu'au droit cantonal.

Le rapatriement des internés entraîne la démission du colonel Probst

BERNE, 29 novembre. (Ag.) — Le Service de renseignements du Département militaire fédéral communique :

Comme on entrevoit maintenant la possibilité de rapatrier les internés polonais qui séjournent encore dans notre pays, ainsi qu'une grande partie des internés allemands, le Département militaire fédéral a accepté avec remerciements pour les services rendus, la démission du colonel Probst de ses fonctions de chef du Commissariat fédéral à l'internement et à l'hospitalisation. A la demande des autorités scolaires de la ville de Berne, le colonel Probst reprendra ses cours dès le début du trimestre d'hiver.

Les déserteurs et les prisonniers de guerre évadés, ainsi que les internés qui ne veulent pas retourner dans leur pays, seront placés dorénavant sous le contrôle de la Division de Police du Département fédéral de justice et police. Le Service de santé s'occupera des hospitalisés. La liquidation du Commissariat fédéral à l'internement et à l'hospitalisation est confiée au service de l'Etat-Major Général.

La liberté provisoire de l'ancien gouverneur de l'Afrique Occidentale française

PARIS, 29 novembre. — C'est en raison de son état de santé que l'ancien gouverneur de l'Afrique Occidentale française Boisson a été mis en liberté provisoire. A ce propos « Combat » signale : Détenu depuis deux ans, l'ancien gouverneur de l'Afrique Occidentale française, qui est frappé de quasi-surdité, vient de subir une grave opération et les médecins experts qui l'ont examiné récemment avaient conclu que son état de santé était incompatible avec une plus longue détention ». On précise que Boisson n'est pas poursuivi pour intelligence avec l'ennemi, mais en vertu de l'article 83 qui vise les atteintes à la sûreté de l'Etat, inculpation qui ne prévoit qu'une peine de cinq ans de prison.

On retrouve les cadavres dans un puits

ROME, 29 novembre. — On vient de retrouver dans un puits les cadavres de dix personnes tuées par des bandits, au cours d'une attaque contre une ferme, à Villerbasse, dans le Piémont. Les victimes avaient été assommées à coups de bâtons. Une prime de 500 lires a été offerte pour aider à la capture des assassins.

†

Madame Veuve **Estelle BESSE** et ses enfants **Max** et **Clairette** ;
Mademoiselle **Jeanne BERRUT** ;
Les familles **LUISIER, PERRAUDIN, FELLAY, BRUCHEZ, DESLARZES**, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle JULIE LUISIER

Institutrice

survenu à l'hôpital de Martigny, à l'âge de 42 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Châble, samedi 1er décembre, à 10 heures.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.

La défunte était membre de la Société de Secours mutuels l'« Espérance ».

†

Madame Veuve **Jeanne BESSON-PERRAUDIN**, institutrice ;
Monsieur et Madame **Louis PERRAUDIN**, instituteur, et leur famille ;
Monsieur et Madame **Maurice PERRAUDIN** et leur famille ;
Monsieur et Madame **François PERRAUDIN**, instituteur, et leur famille ;
ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Marguerite PERRAUDIN

Tertiaire et enfant de Marie

leur bien chère sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu à l'âge de 63 ans, après une longue et douloureuse maladie, chrétiennement supportée, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le 1er décembre, à 10 heures, à Châble (Bagnes).

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Monsieur et Madame **Emile TORRENT**, leurs enfants et petits-enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame **Eugène TORRENT**, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame **Joseph TORRENT**, à Sion ;
Madame et Monsieur **METRAILLER-TORRENT** et leurs enfants, à Sierre ;
Madame Veuve **SCHMIDT-TOMASCHETTE** et famille, Hagglinger et Grisons ;
Monsieur **Fabien TORRENT** et ses enfants, à Arbaz ;
Famile feu **Benjamin TORRENT**, à Monthey, Sierre, Lausanne, France ;
Rév. Sœur **Elisabeth**, Sœurs Hospitalières de Valère, à Sion ;
Rév. Sœur **Candide**, Pensionnat la Planta, à Sion ;
Rd Père **Gabriel TORRENT**, missionnaire, Madagascar ;
Famille feu **Raphaël TORRENT**, à Arbaz ;
Veuve **ANTONELLI** et ses enfants à St-Léonard, Pont de la Morge, Lausanne et en Italie ;
Famille **ROSSIER**, à Sion, Mase et Arbaz ;
ainsi que les familles **BONVIN, ROUX, SERMIER, BETRISEY, CRETTAZ**, ont la profonde douleur de faire part du décès, à Genève, de

Madame Veuve

Crésence TORRENT-TOMASCHETTE

leur chère mère, grand'mère, arrière-grand'mère, belle-mère, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 84me année, après une courte maladie, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion le samedi 1er décembre 1945, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Avenue du Midi.

† Couronnes mortuaires naturelles et artificielles par le spécialiste
J. LEEMANN fleuriste, Place Centrale MARTIGNY, tél. 6.13.17
SION, Grand-Pont, tél. 2.11.85

MARBRERIE — ART FUNERAIRE
J. MARIN-DEVAUD
MARTIGNY-VILLE
Maison fondée en 1908 - Travail de qualité

A NOS LECTEURS. — Faute de place, nous nous voyons dans l'obligation de renvoyer à demain la suite de notre feuilleton.

Saillon - Salle de l'Helvétienne

Dimanche 2 décembre, à 14 heures
sous les auspices de l'Administration communale
M. **Maurice ZERMATTEN,** écrivain, donnera une

Conférence avec projections

sous le titre « **Défendons notre village** »
ENTREE GRATUITE

Samedi 1er décembre, dès 9 heures,
au **Grand-Pont, SION**

VENTE DE LÉGUMES

au profit de la Pouponnière
On accepte des légumes et on en vend, le tout étant au bénéfice de la Pouponnière

Dimanche 2 décembre

Grande Vente de Charité

au CASINO

Winterthur Accidents

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur

Sous-Direction de Lausanne :
1, Grand-Chêne, Tél. 2.41.01
SIERRE :
Edouard, René et Marcel Bonvin
Agents généraux

Le prix s'oublie,
La qualité reste.

achetez par conséquent votre mobilier
chez WIDMANN FRERES, Sion

Fabrique et Magasins de Ventes seulement au sommet du Grand-Pont.

BLATTER - ZUFFEREY

BOULANGERIE succ. de M. Kuhn **ST-MAURICE**

Flûtes au sel en sachets, pour cafés et restaurants.
Pain spécial pour tranches au fromage. Zwiebacks.
Se recommande.

Sion - A vendre

Un bâtiment d'habitation

sis au centre de la ville de Sion, comprenant : 3 appartements, 2 magasins et dépôts au rez-de-chaussée.
Excellente situation commerciale.
Pour tous renseignements et pour traiter, prière de s'adresser au soussigné.

Albert Papilloud, avocat et notaire, Sion.

Important commerce de produits agricoles, engrais, antiparasitaires, fourrages, etc., cherche (entrée de suite ou à convenir) pour compléter son organisation de vente (gros et clientèle particulière)

REPRESENTANTS

de toute première force, jeunes, énergiques, travailleurs. Connaissance de la branche indispensable.

Rayons disponibles :

1. Nord vaudois ; 2. La Côte ; 3. Valais ; 4. Fribourg.

Inutile d'écrire sans sérieuses références et preuves capacité. — Offres sous P. 45367 K. à Publicitas, Lausanne.

On offre à dame, demoiselle ou monsieur,

activité accessoire

évent. plus tard activité principale. Travail discret et sérieux pour employés, rentiers et autres personnes disposant de Fr. 2,000.— à 10,000.— de capital. Lieu du domicile sans importance. Il ne sera donné suite qu'aux offres très détaillées de personnes sérieuses, lesquelles sont à adresser à Case Cornavin 180, Genève.

BORAX

en sacs de 50 kg., à Fr. 1.80 le kg.
en sacs de 100 kg., à Fr. 1.65 le kg.

Pépinières RODUIT, LEYTRON.

Loterie Romande

82 TIRAGE 15 DÉCEMBRE

SION, Place du Midi — Chèques postaux II c 1800

VENDEUSES

IMPORTANTE MAISON de DENREES ALIMENTAIRES à Lausanne, cherche vendeuses connaissant la branche et ayant quelques années de pratique.
Offres sous chiffre P. 940-6 L. Publicitas, Lausanne.

+ additionner
− soustraire
× multiplier
avec

Precisa

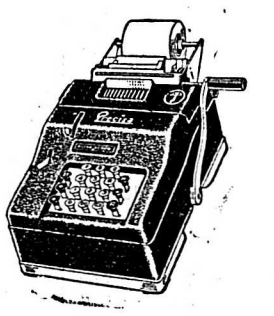

la petite machine à grand rendement.

Simple, solide, pratique, la machine à calculer **Precisa** est appréciée depuis longtemps partout où l'on calcule.
Precisa travaille très rapidement et exclut toute erreur de calcul.
La disposition logique des dix touches du clavier simplifie encore le travail et permet de gagner de la rapidité.

Modèles à main	Fr. 690.— Fr. 880.—	+ ICHA
Nouveau modèle électrique	» 1,550—	+ ICHA

Agence exclusive pour le Valais :

OFFICE MODERNE s. à r. l. Sion

Rue des Remparts Dir. E. OLIVIER Tél. 2.17.33

Maisons familiales

La Société **MON FOYER** projette la construction d'une nouvelle série de maisons familiales à conditions favorables et rendues clefs en mains.

Les personnes qui s'intéresseraient à ces constructions peuvent obtenir tous renseignements au **Bureau de la Société, à l'Avenue du Midi, à Sion.**

"MON FOYER"

Société pour la construction de bâtiments,
SION.

IMMEUBLE A VENDRE A BEX

comprenant 4 appartements locatifs, eau, gaz, électricité, jardin, place, grange, écuries, étables à porcs.

S'adresser à Mme Vve Croset-Cherix, à l'Allex, Bex.
Téléphone 5.24.17.

Jeune FILLE

de 25 ans, cherche place comme femme de chambre ou bonne à tout faire, si possible pas d'enfants.
S'adresser au Nouvelliste sous S. 4838.

On cherche

jeune fille

sérieuse pour servir au café et aider un peu au ménage Débutante acceptée. Faire offres au Nouvelliste sous O. 4835.

A vendre

propriété

soit verger, maison d'habitation, grange-écurie ; surface totale 13,000 m2, près Monthey.

S'adresser sous **P 10582 S Publicitas, Sion.**

A vendre

fumier

10 à 12 m3. — S'adresser au Nouvelliste sous R. 4837.

A VENDRE

encore 5 hache-paille d'occasion et neufs, ainsi que des coupe-racines, un char à mains à ridelles, une pompe à purin neuve. Prix avantageux.
S'adresser chez J. Rielle, maréchal, Sion.

SIBIR le nouveau

FRIGO

à Fr. 300.—.
Demandez prospectus à Case Ville 1750, Lausanne.

VOYAGEUR

demandé pour trousseaux, vêtements de travail et chemiserie pour hommes. Offres sous chiffre **P. A. 34936 L. à Publicitas, Lausanne.**

A vendre, avec garantie,

petit TRACTEUR

« Bührer », marchant au pétrole, revisé, très bons pneus et complet avec barre de coupe. (Remplace 2 bœufs).
Frei, Triemlistrasse 23, Zurich 9. Tél. 27.94.04.

On demande pour début décembre une

sommelière

dans un café-restaurant du Bas-Valais. S'adresser **par écrit** au Nouvelliste sous L. 4832.

A vendre d'occasion !

baignoires

Chauffe-bains à bois
Chaudières à lessive
165 et 200 l., à circulation, galvanisées et en cuivre lavabos, éviers, W.-C. compl.
COMPTOIR SANITAIRE S. A., 9, rue des Alpes, **GENEVE**

TROUSSEAUX

complets et de belles qualités, brodés, depuis Fr. 650.—
Arrangement pour payement et livraison
Envoi d'échantillons sur demande
Ecrire **AU TROUSSEAU MODERNE,** Place Longemalle 7, **Genève**

A vendre

2 MANTEAUX

d'homme, un d'hiver et un en gabardine. Le tout en parfait état, taille moyenne 44. S'adresser chez Galletti, l'Arzillier, St-Maurice.

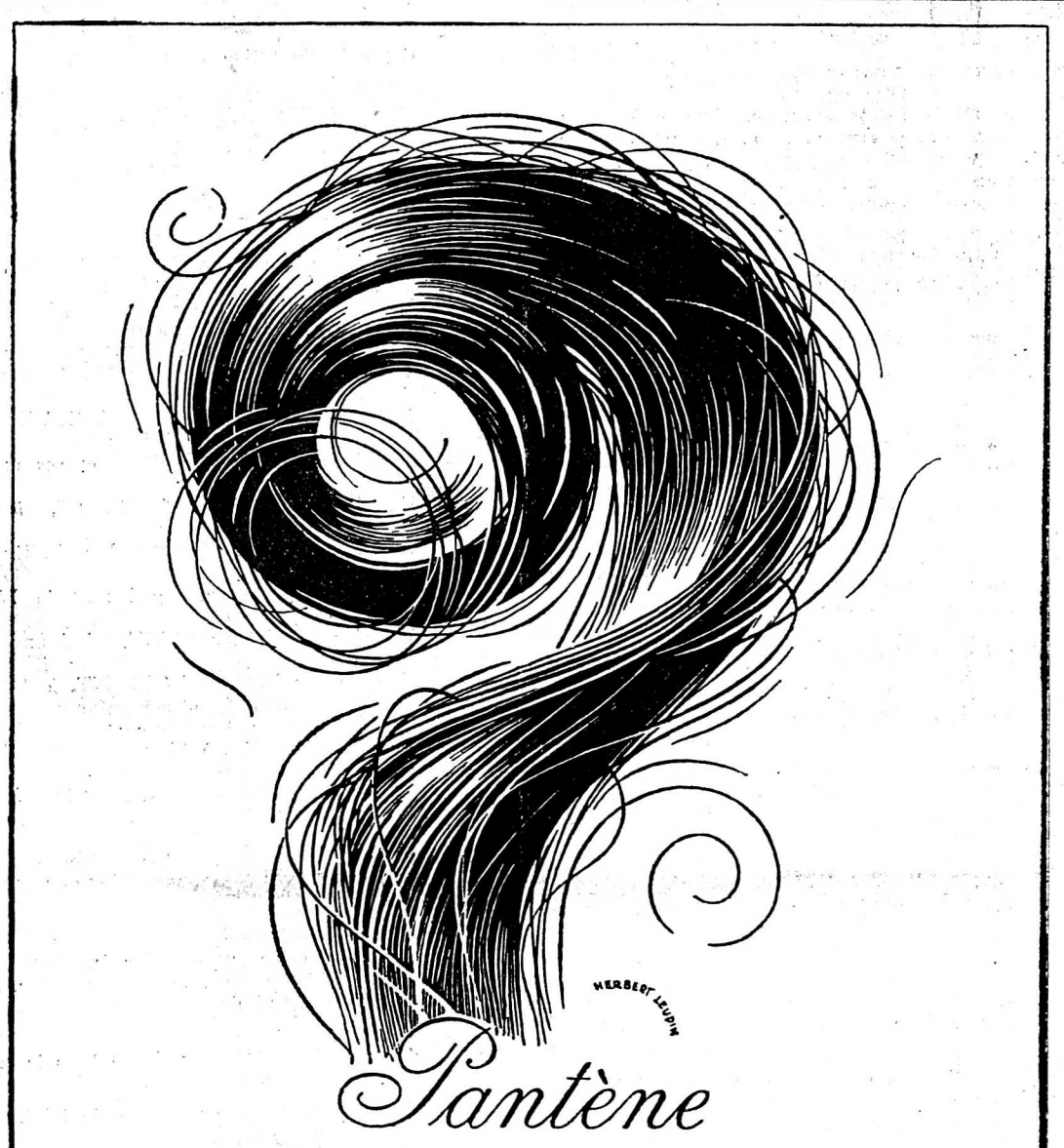

Première lotion capillaire vitaminée
pour les soins quotidiens de la chevelure

Prix Fr. 5.— (impôts non compris)

F. Hoffmann-La Roche & Cie, S. A., Bâle Département Cosmétique